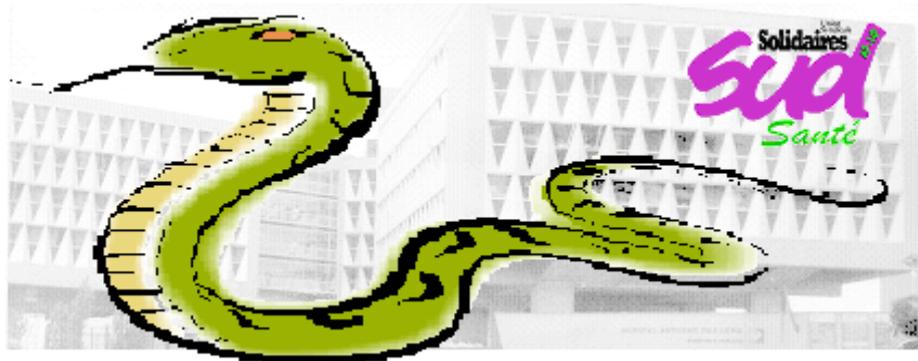


SYNDICAT SUD SANTÉ HÔPITAL ANTOINE BÉCLÈRE

Langue
de
Vipère



2019... Quoi de neuf ?



Alors... Que souhaitez pour 2019 ? Eh bien la Santé, la Santé, la Santé parce qu'avec le plan gouvernemental appliqué le petit doigt sur la couture par M. Hirsh, il vaudra mieux être en bonne santé !

En effet, avec le déficit voulu et organisé, ce sont 6000 postes d'ici 2023 de personnels qui seront supprimés. Pour qu'un hôpital puisse fonctionner normalement, son budget doit augmenter de 4% par an, or celui-ci n'est qu'augmenté que de « 2,5% » via le PLFSS (Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale).

Combien de services et d'hôpitaux supprimés, même si Buzyn ose prétendre sur les plateaux TV qu'il n'y aura pas de fermeture !

Mais alors dans la continuité de 2018, nous devrions voir une fronde sociale des hospitaliers ? Eh bien non ? Point de marée blanche, nous voyons des personnels épuisés, fatigués, rési-

gnés qui dénoncent, mais ne bougent plus!

Et pourtant aujourd'hui se produit ce que nous dénoncions à Béclère déjà lors de la grève des urgences 2017.

Aux urgences de Lariboisière, une patiente est décédée après plusieurs



heures d'attente sans avoir vu de médecin... L'HEGP qui maquille le décès d'un patient en bidouillant son dossier médical et c'est sans compter tout ce qui nous est caché !

Ça en dit long sur l'état dans lequel nos gouvernants sont en train de l'Hôpital Public.

Ces plans d'austérité successifs TUENT !

Pour la première fois au siège, la CMEC (Commission Médicale d'Établissement Centrale) n'a pas validé le plan de M. Hirsh: 105 médecins ont

même signé un appel pour le suspendre !

Le moment n'est-il pas venu de refuser une politique qui dégrade et casse l'hôpital public ?

Seule la fronde sociale massive, le rapport de force peuvent infléchir ce gouvernement inféodé au capital... Pour s'en convaincre, il suffit de regarder ce qu'il se passe depuis ces dernières semaines et la panique dissimulée jusqu'à l'Élysée...

Si nous voulons que l'Hôpital s'en sorte, il va falloir TOUS ENSEMBLE dire STOP et GROSSIR LES RANGS...

Manifester,

ça ne se délègue pas !

Bon Vent, Bons Vœux!



JANVIER / FÉVRIER 2019

SOMMAIRE :

[Édito.](#)

[Résultats EP 2018.](#)

[Les brèves d'Antoine.](#)

[Flash info AP-HP.](#)

[Infos Nos droits](#)

[Un peu d'humour](#)

[Bureau SUD Santé ABC](#)



« Le droit de se taire,
Le droit de ne plus subir,
Doivent être collectifs ».



RÉSULTATS DES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES.

Résultats du CTE du GH

(Béclère-Bicêtre-P. Brousse)

Syndicats	Résultats en %	Nb de sièges
CGT	40,84%	7
SUD Santé	27,67%	4
CFDT	13,55%	2
FO	12,11%	2
UNSA	5,83%	0

Participation : 24,78%

La CGT maintient sa 1^{ère} place sur le GH.

Résultats à A. Béclère

Syndicats	Résultats en %	Nb de sièges CHSCT
SUD Santé	44,54%	5
CGT	38,94%	4
Participation :		24,54%



Sud Santé maintient sa 1^{ère} place sur l'hôpital.

Résultats CTEC AP-HP

USAP-CGT	36,49%
SUD Santé	22,48%
CFDT	15,70%
FO	14,36%
CFTC/CFE-CGC	5,21%
UNSA	3,80%
Autonome	1,96%

Participation : 30,04%

Sièges CTEC - CHSCTC

6	4
4	2
3	2
2	1
0	
0	
0	

Résultats de la Commission Consultative Paritaire (CCP) des Contractuels :

USAP-CGT 2 sièges titulaires
CFDT 2 sièges titulaires
SUD Santé 1 siège titulaire
FO 1 siège titulaire

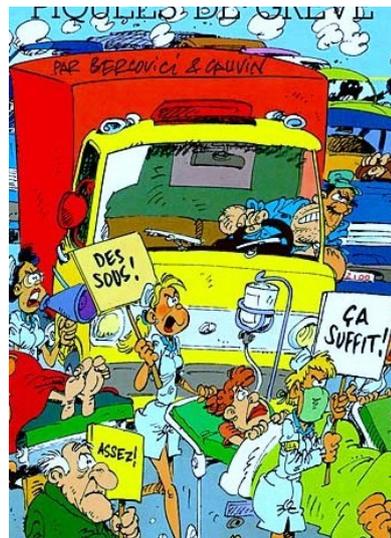
Sur 7 461 contractuels inscrits à la CCP, 1 463 ont voté → participation : 19,88%

L'ABSTENTION EST LA GRANDE GAGNANTE ET FAIT LE JEU DE LA DIRECTION...



QUEL DOMMAGE !!!!





1/ Les urgences médico-chirurgicales menacées de fermeture la nuit suite à la fuite de séniors et des difficultés de recrutement.

« [...] l'ouverture des nouveaux locaux début 2004 qui s'est faite avec un manque de personnel important entraînant le recours aux HS. La surcharge de travail s'alourdit du fait de l'augmentation de l'activité, mais aussi du fait des 15 lits d'Aval ouverts en théorie, doublés sans pour autant doubler le personnel [...]. Une étude, menée avant l'ouverture du service, avait montré que les 15 lits porte ne suffisaient pas, et pointé le problème des lits d'aval en médecine [...], CHSCT 06/10/04 !! Aujourd'hui, la situation s'est évidemment empirée car se sont greffés depuis les re-

Groupements Hospitaliers, la baisse drastique de la masse salariale, les coupes budgétaires.

Nous n'avons pas ou peu d'infos de l'équipe PM et PNM sur leurs actions et démarches, et il nous a été difficile d'avoir des réponses à notre questionnaire sur « l'état des lieux des urgences » !

L'intersyndicale SUD-CGT a rédigé un communiqué de presse, interpellé l'ensemble des élus des Hauts-de-Seine, et a été reçue par les maires de Malakoff et Bagneux, conviée au Sénat par certains d'entre eux.

Une réunion sur la situation des urgences d'A. Béclère au Siège de l'AP-HP aurait eu lieu vendredi 16/02.

Pour rappel, les urgences adultes sont le budget de l'hôpital !

L'intersyndicale SUD-CGT a le sentiment d'être un peu isolée localement dans la lutte !

Au-delà de la situation du service des urgences, notre inquiétude porte surtout sur le devenir de notre hôpital avec à la mise en place des Supra GHT !

2/Le service « central course » dont les missions de manutention sont peu connues par certains d'entre nous, a en charge la gestion des déchets (DASRI, ménagers, papiers, cartons), le débarras de matériel à défalquer etc.

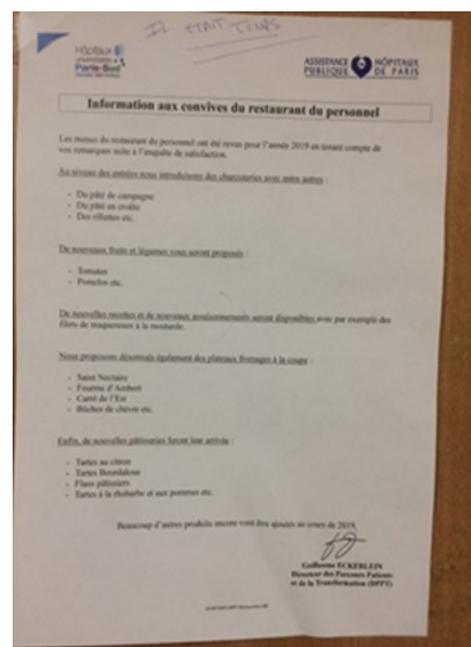
Afin de dire stop au sous-effectif récurrent qui affecte et épuise les agents n'ayant pas encore fui ce service (décidemment !), un préavis de grève a été déposé. A peine les négociations avec la direction ont-elles débuté que nous apprenons que 2 postes vont être pourvus : 1 poste piqué au Magasin et 1 CDD ! Trop fort ! Donc le problème est déplacé ! 🤔



4/Le directeur du self

s'est une fois de plus distingué en souhaitant la nouvelle année aux usagers du self par une petite note affichée à la porte le 02/01 sur l'augmentation de points concernant certains produits donc augmentation du prix du ticket à la caisse (qui s'ajoute à la récente réévaluation du tarif) ! Si le tarif reste toujours plus attractif que celui d'un repas à l'extérieur **évidemment**, il n'empêche que nombre d'agents (surtout la catégorie C, majoritaire, avec ses plus bas salaires) subissent encore une discrimination au nom de **l'efficience** !

3/La « surprime » de fin d'année (issue de l'enveloppe constituée par les jours d'arrêts maladie des agents dans l'année) a été réduite à peau de chagrin pour beaucoup d'agents voir supprimée pour d'autres ! C'est le résultat de « petites faveurs » octroyées à Paul, mais en dépouillant Pierre ! Les DRH n'hésitent pas à mettre le paquet quand il s'agit de services en devenir de rentabilité qui feront « l'Hôpital de demain ! ». Après cela, on viendra nous faire de grands discours sur **l'équité** ! Et pour **casser le collectif**, elles ne s'y prendraient pas mieux !



La collation... Là encore... Ça pique ! Toujours au nom de **l'efficience**, l'indécence et le foutage de gueule atteignent leur paroxysme ! Pour les agents de nuit en 10h et 12h qui n'ont pas eu le temps de se restaurer chez eux (pour des raisons géographiques) avant de prendre leur service et ben...tant pis, ce sera la diète, mais des économies réalisées pour l'hôpital et la prime-récompense pour le « bon soldat » !



5/Le 23 janvier, lors de « **la cérémonie de la galette** », l'intersyndicale SUD-CGT a poussé la chansonnette inspirée de « *Couleur café* », Serge Gainsbourg :



« Citron pressé »

1/ J'aime venir travailler

Jusqu'à m'épuiser

Pour bien m'occuper

Des patients, de leurs souffrances

De s'organiser

Bien s'organiser

Là j'ai les bras qui m'en tombent.

Citron, pressé

Y a plus d'jus, mais il faut l'presser.

2/ Ça fait bientôt plus d'10 ans

La même ritournelle

Il n'y a plus d'argent

On dégraisse, on chancelle

Si j'étais une jolie fleur

Ah ! Comme j'aurais peur

De mourir dans l'heure

Effeillée à tire d'aile.

Citron, pressé

Y a plus d'jus, mais il faut l'presser.

3/ Autant vous dire qu'on a mal

Qu'on n'a pas l'moral

Le para, le médical

Tous ensemble on veut qu'ça change

Je voudrais qu'nôtre hôpital

S'en sorte, c'est l'principal

Et qu'enfin brille une étoile

Pour que tous ensemble on chante

Citron, pressé

Y'a plein de fleurs,

Les citrons vont arriver

Citron, pressé

Y a plein d'citrons, on peut presser !

6/Dans son mail de diffusion générale le 02/01/19, M. Hirsch se vante d'être venu le 31/12/18 toujours très très discrètement « souhaiter **la bonne année de vive voix** aux équipes d'A. Béclère » (entre autres) qui d'ailleurs se foutent royal de son bla bla, et toute cette mise en scène, réclamant avant tout des moyens budgétaires, humains, une reconnaissance professionnelle et salariale. Si ce n'est pas de la com : « [...] *Je souhaite également que l'année 2019 soit une année qui apporte des améliorations dans vos conditions de travail, l'assurance d'une reconnaissance dans votre exercice professionnel et une grande solidarité d'équipe* ». Il ose vraiment tout jusqu'à la provocation ! Les hospitaliers ne sont pas dupes.

Mais la bonne blague...la visite du CeMA ou Centre de Médecine Ambulatoire (ouverture en novembre 2018) était déjà fermée faute d'effectifs suffisants en cette période ! Est-ce le scénario de l'ouverture « des nouvelles urgences adultes en 2004 » qui se répète ? Donc de beaux projets, de beaux locaux, des équipes en sous-effectif, mais « *tout va bien* », l'activité sera au rdv et c'est tout ce qui compte !

Impossible tant que les choix politiques porteront essentiellement sur la baisse de la masse salariale au nom de l'efficacité. La mauvaise gestion donc les dysfonctionnements de l'hôpital public, mettent l'activité en berne argument de circonstance pour justifier les plans d'économie successifs imposés aux GH et toujours plus conséquents chaque année. Mais où va donc tout ce pognon de dingue ?

Les économies à réaliser sont ailleurs !



Certainement pas dans la création des Supra GHT !

Nous ne sommes pas avares de suggestions !



Comment réaliser de l'activité en fermant des services ou des lits par manque d'agents comme cela fut le cas en cette fin d'année pour : Chirurgie septique, Chir. Viscérale (-6 lits), HGE (-7 lits), USC (?), CCA (fermé toutes les vacances de Noël), ... Nous comprenons mieux pourquoi Béclère fait partie des plus mauvais élèves de l'AP-HP en terme d'activité. Cherchez l'erreur !

Mais nous voilà rassurés, « *L'hôpital A. Béclère a un bel avenir* » dicit Hirsch lors de sa visite le 07/02/19 au service des Endoscopies + CeMA, du coup, avant un passage furtif aux urgences dont les couloirs n'étaient ni embolisés par des brancards de patients ni de « carré magique » organisé, *quelle coïncidence, (espace extérieur au service entre l'ascenseur des Endo et ses couloirs publics où sont « parqués » des patients dont le séjour sera facturé au même tarif qu'une hospitalisation digne de ce nom !).*

Respect du patient ?

Conditions de travail ?

Sécurité du patient ?

Qualité des soins ?

Bien ou maltraitance ?

Qualité des soins ?

Dignité ?

Qualité des soins ?

L'Hôpital... de demain ?



Sinon, combien nous coûtent tous ces petits-fours pour tous ces déplacements furtifs ou **plutôt tous ces plans Com. ?** « *Y'a plus d'argent qu'ils disent* » sauf pour les « sauteriers » alors que, par exemple, le service des Endoscopies ne dispose que plus que d'un gastroscopie au lieu de 7 !



7/ La mise en ORBIS !

Les lancements et développements de logiciels informatiques à l'AP-HP rendent nécessaire leur protection comme le préconise la CNIL. En effet, il est aisé d'aller voir avec son code Orbis n'importe quel dossier administratif et médical de patient ou de collègue ! Seulement voilà, le temps de l'outil « Gilda » est révolu. Dorénavant avec Orbis, tout est visible : les rendez-vous de consultations, les hospitalisations, les compte rendus, mais aussi les éventuels mouvements sur les hôpitaux de l'AP-HP.

Il est impératif de sécuriser ce logiciel et de restreindre les droits d'utilisation !

Récemment, une cadre, une collègue ont été prises à consulter le dossier médical d'un agent, mais tout est tracé avec l'informatique : date et nom des « voyeurs(es) - voyous ». C'est d'ailleurs pourquoi il ne faut jamais donner vos codes à des collègues ou des intérimaires. Vous pourriez être reconnu « responsable ».

Nous avons accompagné l'agent dans ses démarches : saisie de la CNIL et dépôt de plainte auprès du procureur de la République.

Une note de la direction de l'hôpital rappellera la réglementation aux utilisateurs du logiciel ORBIS, ainsi que les sanctions encourues (conseil de discipline, plainte). Pour rappel, le droit pénal et le code de Santé Publique punit « la violation d'un dossier médical » : un an maximum d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende.



N'hésitez pas à nous interpeller pour ne pas laisser s'installer ce genre de dérives nauséabondes, inadmissibles, intolérables et condamnables. Donc aucune hésitation !

Le mensonge, la diffamation, la dénonciation, l'ingérence dans nos vies privées n'ont pas leur place dans notre monde du travail à l'hôpital ! Ça suffit !

Donc à bon entendeur et méfiez-vous de vos plus proches « collaborateurs » !

Demain fait peur...

Revendiquons le collectif, le travail d'équipe, la solidarité pour ne pas nous tromper de cible !



Conditions de vie et d'hygiène
au travail... Quel mépris !



***Le bureau de l'économat.** Entre le givre, la moisissure, la rouille, la peinture jaune pisse qui s'écaille le restant de l'année, et le sol jonché de draps pour éponger lors d'épisodes pluvieux ...*

Il y a vraiment deux mondes !

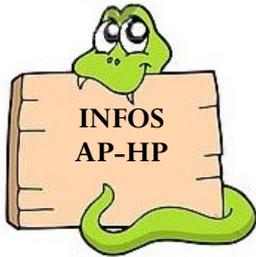


Le secrétariat du service HGE ... Les bras nous en tombent !

Interdiction de respirer à plein poumon et d'éternuer !



***Une chambre d'HGE** avec un bon gros pansement car bobo le sol ! Non, il ne s'agit pas d'un caca, mais d'une rustine « cache misère » ! Ah ben, on fait avec les moyens du bord ! Y'a plus d'argent qu'ils disent !*



1/ L'appel des 105 médecins de l'AP-HP au DG de l'institution, *« M. Hirsch, faites comme N. Hulot pour contester la politique du gouvernement en matière de santé ».*

« Cher Martin Hirsch, pour l'AP-HP de Paris, les années se suivent et, hélas, se ressemblent. En 2017, l'AP-HP que vous dirigez, enregistrait un déficit de près de 200 M d'€. Vous nous expliquiez alors que nous « focalisons » trop sur la question du financement en nous renvoyant gentiment à nos responsabilités en matière d'activité, d'organisation, d'animation d'équipe et d'amélioration de la qualité des soins... Votre plan de redressement financier misait sur une stabilité de la masse salariale et, de façon assez irréaliste, sur une reprise de l'augmentation de l'activité pour compenser la baisse autoritaire des tarifs. Vous avez en fait, réussi à diminuer les effectifs de près de 500 agents, mais l'activité n'a pas augmenté. Cette course sans fin à l'activité poussée jusqu'à l'absurde ne fonctionnera plus. A nouveau, l'AP-HP va connaître pour 2018 un déficit de près de 200 M d'€. Faute de pouvoir compter sur un accroissement des recettes, vous avez annoncé une pour suite de la diminution d'effectifs de 800 à 1000 postes jusqu'en 2023. Le temps passé par les soignants au lit des malades va encore diminuer. Quelle que soit leur pertinence, les changements annoncés dans le plan de restructuration prévu pour « la nouvelle AP-HP » n'y changeront rien. La diminution du nombre de services et la réduction des effectifs entraîneront inévitablement une baisse d'activité.

Les hôpitaux ne peuvent qu'enregistrer des déficits dans la mesure où le budget qui leur est alloué croît chaque année entre 2 et 2,5% quand les dépenses programmées augmentent, elles, de +4%. Et lorsque l'équilibre financier est obtenu au prix de grands efforts, il s'avère toujours précaire : il est remis en cause l'année suivante. Le moment n'est-il pas venu de refuser d'appliquer une politique qui dégrade la qualité des soins ?

La cause de cette situation n'est ni l'incurie des directeurs ni la paresse des professionnels. Elle est politique : baisse automatique des tarifs, sous-valorisation de la recherche, réduction des dotations pour les maladies rares comme pour les patients précaires, décidées année après année par les différents gouvernements. Y compris en 2018, sans

aucune justification possible autre que le choix de transférer une partie du déficit de l'assurance maladie aux hôpitaux et la volonté de contraindre ces derniers à restreindre leur activité quitte à réduire l'offre de soins et à en dégrader la qualité.

Le dernier avatar législatif d'une rémunération des hôpitaux pour éconduire les patients arrivant aux urgences en les adressant à la médecine de ville n'en est qu'une démonstration supplémentaire. Cher M. Hirsch, dans votre livre *L'Hôpital à cœur ouvert* (Stock), vous déclariez que le fil rouge de votre action était la qualité des soins. Savez-vous comment a évolué cette qualité sous votre direction ? Notre conviction, c'est qu'elle s'est dégradée, parallèlement à l'aggravation des conditions de travail des aides-soignantes, des infirmières, des cadres de santé des secrétaires, des internes et des médecins. Vous n'en êtes pas directement responsable, mais expliquer que la faute en revient aux personnels réfractaires au changement, accrochés à leur statut, à leurs routines et à leurs « privilèges » reviendrait à se défausser.

En tant que personnalité politique intervenant régulièrement sur la scène médiatique, vous vous posez sûrement la question : « Quelle est ma ligne rouge, celle que je n'accepterai pas de franchir pour ne pas trahir mes valeurs » ? Nous ne connaissons pas votre réponse intime. Mais ce moment n'est-il pas venu pour vous de refuser d'appliquer cette politique en plaçant le gouvernement face à ses responsabilités ? Par exemple, l'occasion d'une intervention solennelle lors de la matinale de France Inter ! »



Enfin une tribune qui synthétise exactement ce que dénoncent depuis ... depuis

... SUD Santé SOLIDAIRES AP-HP et l'ensemble des hospitaliers.

2/ L'HEGP maquille les causes du décès d'un patient, Extrait Médiapart le 06/12/18.

En avril 2018, un patient meurt à l'HEGP, faute d'effectifs, faute d'avoir été pris en charge à temps. Pour masquer les dysfonctionnements du service de réanimation, l'établissement a maquillé le compte-rendu adressé à la famille, censé restituer les causes de la mort.

Sur un document que Médiapart s'est procuré, il apparaît clairement que la désorganisation du service de Réa est responsable du décès du patient. L'hôpital a cependant falsifié le dossier médical remis à la famille pour masquer l'absence de prise en charge dont a été victime leur proche ! « Nous avons alerté la direction sur les risques qu'on fait prendre [...]. Aujourd'hui, un drame s'est produit,



un homme est mort parce que le service est débordé [...]. Nous ne devons pas cacher les causes de sa mort en camouflant un CR, c'est gravissime, illégal et pénalement condamnable. A nous d'assumer les conséquences de la crise dans laquelle nous ont plongé les réformes successives. Au lieu de sauver l'hôpital public, nous le tuons et en premier lieu les patients ».

Manque de personnel, services débordés, demandes pressantes de rentabilité, les politiques de restrictions budgétaires dans les hôpitaux publics ne sont pas sans conséquences sur la santé des malades et leur sécurité.



3/ Après le décès survenu aux urgences de Lariboisière le 18 /12/18, **l'enquête interne révèle un manque de moyens humains et financiers. Ce drame montre les conséquences et la dangerosité des politiques d'austérité** successives imposées depuis bientôt deux décennies, qui détériorent le service public de santé, ce que dénoncent d'ailleurs les représentants des personnels depuis ! Nous y sommes ! Pourtant, les fermetures se succèdent, les fusions battent leur plein : après les regroupements Hospitaliers en 2010 et les Supra GHT aujourd'hui (Réf : *Langue de Vipère-Avril 2018*), les drames en appelleront forcément d'autres !

Quelques heures avant le drame, le conseil de surveillance de l'AP-HP a déposé une motion, et s'inquiétait de l'impact du plan global de financement pluriannuel (2019-2023) sur la « diminution des effectifs de nature à compromettre la bonne exécution des missions de service.

Après les coupes budgétaires, les emplois précaires, les postes non renouvelés, les heures sup sans fin, l'AP-HP entre dans la dernière phase des politiques d'austérité imposées par le ministère de la santé : suppression de postes. En 2018, 660 postes essentiellement des personnels non médicaux ont été supprimés. Les années à venir s'annoncent pires : **d'ici à 2023** date *d'un hypothétique* retour à l'équilibre financier, **800 à 1000 postes de PNM** (administratifs, techniques et soignants) **doivent être supprimés chaque année !** Par contre, le recrutement de DRH gracieusement rémunérés et récompensés pour « organiser » la grande lessive est *no limite ! Pas besoin de commissions de recrutement hebdomadaires !!*

En dépit des alertes, Hirsch maintien le cap de l'austérité.

Pour lui, la réponse au malaise de l'AP-HP est dans le management !

Pour nous aussi, la réponse est : M. Hirsch, démission !

Paris, le 6 mars 2007



NOTE D2007-2105.

Note à l'attention de

Monsieur Le Directeur du Siège, Mesdames et Messieurs les Directeurs des Hôpitaux et des Services Généraux, Service Central de la Médecine du Travail, Service Central de la Médecine Statutaire.

OBJET : Autorisations d'absence pour consultations externes et soins médicaux.

Le département du statut et de la réglementation a été interrogé récemment sur les autorisations d'absence à accorder aux agents amenés à consulter ou à suivre des soins médicaux. Ces autorisations d'absence ne sont pas un droit statutaire et sont soumises à un accord préalable de la direction des ressources humaines. Les dispositions en vigueur pour les agents titulaires ou stagiaires à l'AP-HP sont les suivantes :

Consultations externes :

L'autorisation d'absence pour consultations externes est accordée sous réserve des nécessités de service. L'agent ne restitue pas le temps passé pour une consultation faite sur son site d'affectation ou sur un site de l'AP-HP le plus proche si la consultation n'existe pas dans son propre établissement.

L'agent qui consulte de son plein gré dans un autre site que le sien ou celui le plus proche, alors que la consultation existe sur son site d'affectation doit restituer le temps d'absence du service.

Soins médicaux :

L'autorisation d'absence pour soins médicaux (séances de kinésithérapie, rééducation...) ou soins dentaires n'est pas accordée sur le temps de travail, sauf pour les soins consécutifs à un accident de travail, maladie professionnelle ou maladie contractée en service.

Don du sang :

Une autorisation d'absence peut - être accordée sous réserve des nécessités de service pour se rendre dans un centre de transfusion sanguine. Cette autorisation ne peut excéder une demi-journée et n'est accordée qu'après en avoir informé la direction des ressources humaines. Lors de la reprise du service, une attestation délivrée par le centre de transfusion sanguine doit être remise au bureau de la gestion du personnel.

L'agent donneur de sang autorisé à s'absenter ne devra pas restituer le temps passé hors de son service dans la limite de la demi-journée accordée.

Je vous serais gré de bien vouloir porter ce rappel de réglementation à la connaissance des personnels concernés.

La Chef du Département,
Cécile Balandier

UN PEU D'HUMOUR......dans ce monde de préjugés !

**LA FUITE DES CAPITAUX ?
LA FRAUDE AUX ALLOCS ?
L'ÉVASION FISCALE ?
C'EST LUI**

NOM : CHIBANI
ÉTRANGER NÉ EN 1935.
RECRUTÉ AU BLED.
RETRAITÉ DE LA
RECONSTRUCTION
FRANÇAISE
À 600€/MOIS.
RÉSIDENT DANS
UN EX FOYER
SONOCOTRA.
FAMILLE RESTÉE
AU PAYS.
ILLETTRÉ.



ÉPAULETTES
TAPISSÉES
DE DEVISES
PROVENANT DES
PRESTATIONS
CRAM

POCHES
BOURRÉES
AUMINIMUM
VIEILLESSE

BAGAGE
À DOUBLE FOND
REPLI DE
REMBOURSEMENTS
MSA

TALONNETTES
CREUSES
POUR PASSER
L'ARGENT DES
ALLOCS LOGEMENT

UTILISE
LA ROUTE
POUR
ÉVITER LES CONTRÔLES

SMS

LIVRETS disponibles au bureau S.U.D Santé ABC.

Solidaires SUD Santé NOS DROITS
mars 4 juin 2018

Qu'est-ce qui pèse le plus ?

Solidaires
DOCUMENT À TÉLÉCHARGER SUR
SUD SANTÉ ABC www.sudabc.org

SUD Santé GRILLES DE SALAIRES
Mars 2018

LE CHIFFRE EN DÉS-
CENDRE TOUT EN HAUT
OU LE NUMÉRO DE LA PAGE ?

AUSTERITÉ

Sud Santé Antoine Bédère - 137 rue de la Porte de Trinquetville 93200 Clichy
57000 St. Avoye - Métro de Trévoux 72000 Combray
04787484 - 04787479 - sud@solidaires.org

SUD Santé AGOSPAP
Mars 2018

Association pour la Gestion des Oeuvres Sociales
des Personnels des Administrations Parisiennes

Sud Santé Antoine Bédère - 137 rue de la Porte de Trinquetville 93200 Clichy
57000 St. Avoye - Métro de Trévoux 72000 Combray
04787484 - 04787479 - sud@solidaires.org

**CONTRACTUEL-LES
Fonction Publique Hospitalière
VOS DROITS**

Solidaires

Calendrier 2019 (recto verso format dépliant)

REPOS

Année	1er jour	2ème jour	3ème jour
2019	1er janvier	25 décembre	26 décembre

*La différence entre
l'insouciance et le pessimisme,
c'est la détermination !*

SUD Santé ABC - Solidaires
Antoine Bédère
137 rue de la Porte de Trinquetville
93200 Clichy
Tél : 01 40 27 44 14
Mobile : 06 30 59 44 76
Mail : sud@solidaires.org
Site : www.sudabc.org

Retrouvez nous sur Facebook
Sud Santé Antoine Bédère

Mon Compt'Heures 2019

2019

2019

2019

**STOP À LA CAUSE
DE L'INÉGALITÉ**

Le journal du bureau « **LE LANGUE DE VIPÈRE** » est également disponible sur le site.